

**Haut comité pour la
transparence et l'information
sur la sécurité nucléaire**

Paris, le 8 septembre 2008

<Membres du Haut-comité>

Le Président

N° 2008-035

Objet : Réunion du 23 septembre 2008.

<Madame/Monsieur,>

J'ai l'honneur de vous confirmer que la prochaine réunion du Haut-comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN) se tiendra le **23 septembre 2008 de 9h00 à 17h00** dans les locaux du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (Salon Bleu – 20, avenue de Ségur – Paris 7ème).

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe l'ordre du jour prévisionnel de cette réunion.

Je profite par ailleurs de cette lettre pour vous demander de bien vouloir adresser au secrétariat du Haut-comité :

- l'attestation prévue à l'article 26 de la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire qui dispose : « *Les membres du haut comité, à l'exception des représentants des personnes responsables d'activités nucléaires, font (...) une déclaration rendue publique mentionnant leurs liens, directs ou indirects, avec les entreprises ou organismes dont l'activité entre dans la compétence du haut-comité.* »
Ces déclarations (dont un modèle est proposé en annexe) seront rendues publiques sur le site internet du Haut-comité.
- le CV simplifié dont le modèle vous a été remis lors de la réunion d'installation du HCTISN (cf. copie en PJ), ainsi qu'une photo numérique pour mettre à jour le site internet du Haut-comité.

Je vous prie d'agrèer, <Madame/Monsieur>, l'expression de mes salutations distinguées.



Henri REVOL

Ordre du jour prévisionnel de la réunion du 23 septembre 2008

- 8h45 à 9h00** : Accueil
- 9h00 à 9h45** : Modalités de fonctionnement du Haut-comité : proposition d'un projet de décret et d'un projet de règlement intérieur.
- 9h45 à 10h30** : Poursuite de l'examen du dossier relatif à l'importation et au transport de plutonium entre la Grande-Bretagne et la France.
- 10h30 à 12h00** : Poursuite de l'examen de l'incident SOCATRI
- 12h00 à 14h00** : Repas
- 14h00 à 16h45** : Examen de la saisine adressée au HCTISN par le Ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire
- 16h45 à 17h00** : Conclusion et programmation de la prochaine réunion du Haut-comité.

Attestation

Conformément aux dispositions de l'article 26 de la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, je soussigné(e)

NOM :

Prénoms :

ATTESTE :

N'avoir pas de liens directs ou indirects, avec les entreprises ou organismes dont l'activité entre dans la compétence du haut comité.

Avoir des liens directs ou indirects, avec les entreprises ou organismes suivants dont l'activité entre dans la compétence du haut comité :

Fait à

le

Signature

Curriculum Vitae

Adresser sur
hctisn@gmail.com
une photo d'identité

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Fonctions :

Proposer les éléments complémentaires à ajouter
en vue d'une publication sur www.hctisn.fr